



# MAS DE CARLES

# Rapport d'activité 2023



## 2023 en quelques chiffres

76 Personnes différentes accueillies, dont 16 femmes

58 Personnes différentes hébergées

14.664 Journées d'hébergement

41 Personnes hébergées par jour en moyenne

34 Personnes différentes hébergées dans le cadre du Lieu à Vivre

15 Personnes différentes hébergées en Pension de Famille

23.588 repas servis en 2023

2 Personnes reçues en accueil de jour

28 Personnes accueillies dans le cadre de l'Action d'Insertion et d'Accompagnement

11.971 heures de travail réalisées dans le cadre du Chantier d'Insertion

45 Bénévoles actifs pour 4,5 Équivalents Temps Plein

Une équipe composée de 12 salariés permanents, et de 2 contrats d'apprentissage.

## Table des matières

2023 en quelques chiffres .....	2
I. La vie de l'association .....	5
A. Le projet fondateur.....	5
B. L'organisation.....	5
1. Conseil d'administration et conseil de présidence.....	5
2. Bénévoles .....	5
3. Salariés .....	6
C. Les organisations dans lesquelles Carles est active.....	6
1. Union Interrégionale des Lieux-à-Vivre - UILV .....	6
2. Fédération des Acteurs du Social – FAS .....	7
D. Les événements de 2023 .....	7
1. Ferme en ferme.....	7
2. La fête des foins .....	7
3. Les forums des associations .....	8
4. La fête de la chèvre .....	8
5. Les portes ouvertes.....	8
6. Collecte de la Banque Alimentaire 84 .....	8
7. Rencontre RSB.....	8
II. L'activité d'hébergement .....	9
A. Les différents accueils à Carles .....	9
1. L'urgence .....	9
2. La pension de famille .....	10
3. Le lieu à vivre .....	12
4. L'accueil de jour.....	13
5. L'atelier et chantier d'insertion (ACI) .....	13
B. L'accompagnement socio-éducatif .....	13
1. Les domaines d'accompagnement.....	13
2. L'activité.....	15
3. Les partenariats.....	15
C. Les orientations vers l'extérieur .....	16
1. Accompagner une personne qui souhaite rester au Mas .....	16
2. Accompagner une personne après le Mas.....	16
III. L'insertion .....	17
A. Axe 1 : Accueil et intégration en milieu du travail.....	17

B.	Axe 2 : Accompagnement social et professionnel.....	19
C.	Axe 3 : Formations des salariés en insertion .....	20
D.	Axe 4 : Contribution à l'activité économique et au développement territorial .....	20
E.	Les sorties du chantier.....	21
IV.	Les activités de la ferme .....	22
A.	Élevage et fabrication de fromage.....	22
B.	Maraichage et arboriculture.....	22
C.	Transformation alimentaire.....	23
D.	Entretien et travaux.....	23
1.	Espaces verts.....	23
2.	Travaux .....	23
V.	La vie de la maison .....	24

# I. La vie de l'association

## A. Le projet fondateur

Le Mas de Carles est une ancienne ferme provençale.

Au début des années 60, le Père Joseph Persat prend l'initiative d'y accueillir des femmes et des hommes en difficulté. Le but de cet accueil est de leur proposer un temps de récupération et de leur donner une nouvelle chance de repartir dans la vie.

En 1981, l'association Mas de Carles est née de ce premier engagement.

Être accueilli dans un Lieu à vivre, c'est être accueilli dans une communauté de vie, dans la durée et en accepter les règles : être logé dignement, pouvoir manger sainement et régulièrement, partager une activité avec d'autres afin de retrouver une dynamique de vie. S'inscrire à nouveau dans une relation apaisée avec les autres et sa propre vie.

Les choses ont beaucoup évolué entre hier et aujourd'hui, pour autant rien n'a changé.

Aujourd'hui, ce lieu accueille toujours pour des séjours plus ou moins longs des personnes en grande difficulté, principalement « sans domicile fixe ». Cet accueil permet un premier apprentissage, premier maillon au sein d'un réseau d'accueil et d'insertion local, départemental, voire au-delà.

## B. L'organisation

### 1. Conseil d'administration et conseil de présidence

Le conseil d'administration est composé de dix-neuf membres élus à l'assemblée générale d'avril 2023. Ses membres sont :

Jacinthe Aguetant	Robert Dewulf	Robert Mazzocchi
Joël Aymard, président	Jean-Marie Dor	Olivier Pety
Jean-Claude Bizet	Frédéric Eymard	Roseline Ponceau, secrétaire
Pierre Bonnefille, trésorier	Gérard Fumat	Marie-Paule Rault
Hélène Bout	Josette Lambert	Christiane Rochas
Marie-Hélène Cuvillier	Hubert Legeay	Jacques Vivent

Il se réunit le premier lundi de chaque mois pour voter les décisions majeures à prendre au profit de l'association.

En son sein sont choisis les membres du conseil de présidence qui a valeur de bureau.

### 2. Bénévoles

Le réseau des bénévoles œuvre bien au-delà de la simple promotion de l'association. Ses membres assument des tâches concrètes auprès des résidents au quotidien à l'accueil téléphonique, en cuisine, à l'atelier transformation, au maraichage, à l'abattage, mais également pour la collecte du pain, les veilles de soirées et de weekend, l'accompagnement des résidents vers la culture, etc.

Les bénévoles prennent en charge les participations aux forums d'association, la fête des foins de Montfavet et la journée de portes ouvertes.

### 3. Salariés

En 2023, un nouveau directeur a pris ses fonctions, rejoint quelques mois plus tard par une contrôleuse de gestion. L'équipe de la ferme a été renforcée par Mélodie, diplômée en apprentissage d'un BTS de production animale (La Côte Saint-André, Isère).

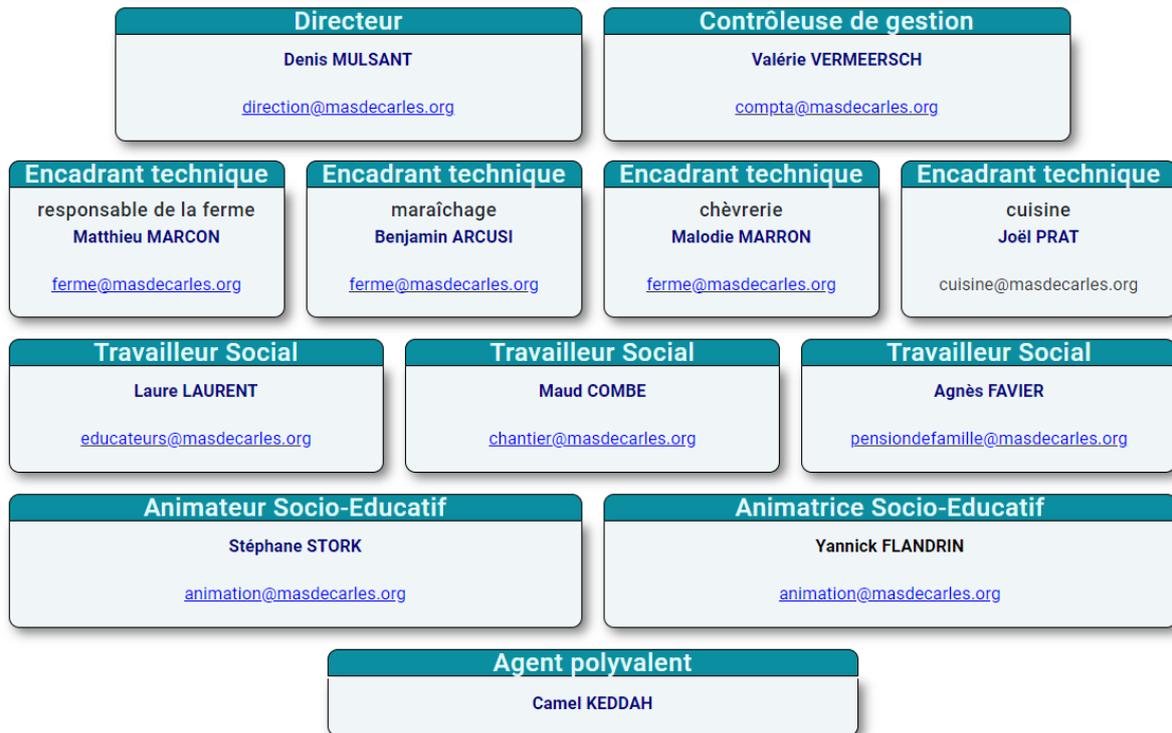


Figure 1 Organigramme des salariés

## C. Les organisations dans lesquelles Carles est active

### 1. Union Interrégionale des Lieux-à-Vivre - UILV

Porté par un regard qui se veut lucide sur une société qui a du mal à faire une place aux plus démunis de ses concitoyens, le Mas de Carles est engagé depuis 1999 avec l'association « *Voisins et Citoyens en Méditerranée* » dans un travail de recherche-action et de mise en œuvre.

Depuis 2010, les « *lieux à Vivre* » réunissent plusieurs fois par an les associations qui le souhaitent. Chaque rencontre donne lieu à un temps de partage des questions, des expériences et des projets des uns et des autres, avant de proposer l'après-midi un thème commun pour éclairer nos pratiques : cela va des problèmes de sécurité à l'aide apportée quant aux soucis administratifs en passant par les addictions, l'alcool, la proposition d'un règlement intérieur, etc. Dans la volonté commune de visibiliser la pédagogie voulue par nos lieux :

- \* accueil et hébergement (sans limitation de temps à priori : « le temps qu'il leur faut ») ;
- \* vie en commun autour d'un contrat de compagnonnage ;
- \* activités sur le lieu, dans la dynamique d'une économie solidaire et d'entraide ;
- \* accès à la citoyenneté (administrative, culturelle, territoriale, etc.).



L'UILV regroupe 11 lieux à vivre répartis dans les départements du Gard, Vaucluse, Var, Alpes de Haute Provence, Bouches du Rhône et Haute Garonne.

## 2. Fédération des Acteurs du Social – FAS

L'association est membre de la FAS PACA Corse. En 2023, elle a participé à l'établissement d'un diagnostic dans une démarche portée par la Fédération des Acteurs de la solidarité (FAS) Occitanie, en articulation avec la FAS nationale, et financée par la DGCS et la DIHAL pour « Favoriser le déploiement de l'accompagnement vers l'emploi dans les structures AHI ». L'objectif de ce plan d'accompagnement est de contribuer au développement de l'accompagnement vers l'emploi dans les dispositifs du secteur AHI afin de favoriser les possibilités d'accès au logement et d'insertion socioprofessionnelle des personnes sans abri, en lien avec les politiques du Logement d'abord et du Plein emploi. Il s'agit également d'avancer sur le décloisonnement des secteurs AHI, IAE et emploi afin de favoriser une approche globale des personnes accompagnées.

Le diagnostic interne de du Mas de Carles réalisé a porté plus particulièrement sur le lieu à vivre, s'appuie notamment sur les éléments recueillis lors des entretiens réalisés sur site auprès :

- du directeur ;
- des trois encadrants techniques ;
- de deux travailleuses sociales ;
- d'une animatrice socio-éducatif ;
- de deux résidents.

Ces entretiens avaient pour objectifs de recueillir des éléments relatifs aux missions et publics accueillis, à la place de l'accompagnement vers l'emploi dans l'accompagnement global et l'organisation de l'équipe, aux moyens et modalités de mise en œuvre de l'accompagnement vers l'emploi afin d'identifier les pratiques, les freins et les leviers potentiels, et de proposer des pistes d'action.

Outre son organisation salariale, la force du Mas de Carles demeure dans l'ensemble des activités présentes sur le lieu : maraichage, chèvrie/fromagerie, oliviers, espaces verts et qui favorisent la remobilisation des résidents, le développement de leurs compétences valorisables ensuite sur le marché de l'emploi et l'accroissement de l'estime de qu'ils se portent.

### D. Les événements de 2023

#### 1. Ferme en ferme

Cet évènement s'est déroulé les 29 et 30 avril 2023. Il permet de faire découvrir le Mas de Carles sous un autre regard : celui des activités de la maison. Après un accueil permettant de comptabiliser les visiteurs, les résidents effectuent des visites de petits groupes, avant un retour aux stands où l'ensemble des produits sont proposés à la vente, avec une dégustation de confitures, huile d'olive et une petite collation. Un repas, entièrement élaboré par les produits du Mas de Carles, était également proposé sur les deux jours.

600 personnes ont ainsi été accueillies sur le week-end et 71 repas servis.

#### 2. La fête des foins

C'est la deuxième année que Mas de Carles était présent à cette manifestation. Le Mas de Carles disposait avions un stand couvert dans l'espace de la Cantonne.

Globalement moins d'exposants qu'en 2022, moins de fréquentation. Au total nous avons rencontré 80 personnes, contre 179 personnes en 2022.

### 3. Les forums des associations

Des bénévoles ont animé un stand ou assuré une présence aux journées des associations de Villeneuve et d'Avignon le week-end des 2 et 3 septembre 2023.

### 4. La fête de la chèvre

La municipalité de Saint-Victor la Coste (Gard) a organisé une première fête de la chèvre le dimanche 10 septembre. Après l'installation, des animations et la vente de produits étaient proposés, avec un déjeuner sur place. Un salarié et quatre résidents se sont rendus à cet événement par une belle journée.

Un concours de bêlement est notamment organisé, remporté par Jean-Noël.

### 5. Les portes ouvertes

Les traditionnelles portes-ouvertes se sont tenues le dimanche 17 septembre à Carles.

Le déroulé a été le suivant :

- 10 heures : marché provençal à base de produits du mas.
- 11 heures : Célébration Eucharistique au pied des anciennes carrières qui ont permis la construction du Palais des Papes.
- 12 heures : repas champêtre ouvert au public.
- L'après-midi : initiation au tir à l'arc avec le club de Pujaut, balade en poneys pour les plus petits, jeux pour les enfants, vente de gâteaux, de crêpes, de gaufres et de livres sur le mas de Carles, concert de Jazz, et bien sûr visite des lieux.

### 6. Collecte de la Banque Alimentaire 84

Quatre bénévoles et deux résidents ont participé à la collecte d'automne de la BA84 devant le magasin Carrefour de Courtine. C'est l'occasion de contribuer activement aux efforts de la banque alimentaire au profit des associations du Grand Avignon, dont le Mas de Carles.

### 7. Rencontre RSB

Avec la cinquantaine de personnes présentes, quatre groupes ont été constitués, mélangeant résidents, salariés et bénévoles. Chaque groupe était invité à réfléchir sur le trésor de Carles, lequel fait écho au testament du père Joseph Persat « Un homme découvre un trésor ». Puis les groupes se sont lancés dans un parcours de découverte de ce trésor, avec les obstacles et les « vents portants » qui se donnaient à voir peu à peu.

De ses réflexions sont sorties une intention de réfléchir à comment renforcer le pilier de vie communautaire, notamment dans une relation fraternelle entre résidents, salariés et bénévoles, tous engagés pour le bien commun du Mas.

## II. L'activité d'hébergement

Les demandes d'hébergement peuvent également émaner d'autres structures d'hébergements à travers tout le territoire national, mais également des hôpitaux, centres de soins, centres de détentions, du « bouche à oreille ». Il peut également s'agir d'anciens résidents de passage...

### A. Les différents accueils à Carles

#### 1. L'urgence

« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence » (Article L345-2-2 du Code de l'Action Social et des Familles). Cet hébergement d'urgence doit permettre à la personne, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine et garantissant la sécurité des biens et des personnes, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène.

Le Mas de Carles dispose de trois places d'accueil d'urgence et met à disposition :

- Une chambre double et une chambre seule avec sanitaire,
- Une restauration en demi-pension (petit déjeuner et dîner) ou pension complète,
- Un accueil administratif (photocopie, téléphone) et mise en relation avec d'autres structures,
- Un vestiaire et un service de blanchissage,
- Une salle d'animation avec bibliothèque et télévision,
- Un accompagnement social initial forcément limité par le temps disponible.

Les personnes en situation d'errance contactent le 115, la plateforme de Premier Accueil du SIAO. Ces demandes proviennent essentiellement des départements du Gard et du Vaucluse. Les principales arrivées se font à l'ancienne, les personnes arrivent et se voient proposer un repas chaud. Nous refusons rarement le gîte, avant de voir comment sera géré le lendemain. Cela permet aux salariés d'accueillir en toute bienveillance et dans l'esprit du Mas.

L'urgence se veut une mise à l'abri temporaire, et les démarches passent au second plan derrière le souci du soin d'urgence.

Au cours de l'année 2023, l'Accueil Immédiat a accueilli 10 personnes différentes : 2 femmes et 10 hommes.

#### **Taux d'occupation sur l'accueil immédiat**

3 places \* 365 jours = 1.095 places théoriques

(443 nuitées effectives + 365 nuits « blanches ») / 1095 \* 100

***Le taux d'occupation en Accueil immédiat est de 75 %***

#### **Durée des prises en charges :**

	- de 1 semaine	- de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 4 à 6 mois	Total
Nombre de personnes	1	6	4	1	12

Au 31 décembre, deux personnes étaient toujours accueillies en accueil immédiat

**Orientations à la sortie de l'accueil :**

Types de sortie		
Accueil durable Lieu à Vivre	7	70 %
Accueil durable Pension de famille	1	10 %
Logement durable (secteur privé)		
Centre de soins		
Autres	2	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>

## 2. La pension de famille

La pension de famille constitue une forme particulière de résidence sociale, destinée aux personnes les plus fragilisées dont l'isolement social et affectif est tel qu'il leur est impossible de trouver à court terme un équilibre de vie dans un logement autonome. La pension de famille vise à offrir un cadre sécurisant. Le bon fonctionnement, l'entretien, la qualité du cadre de vie sont une priorité.

La pension de famille du Mas de Carles accueille depuis 2016 des personnes à faible niveau de ressources dont l'accès à un logement ordinaire est difficile. Les pensionnaires ont été fragilisés par des parcours de vie difficile, qui sont le plus souvent vieillissantes.

La pension de famille a une capacité de 13 logements répartis sur l'ensemble la propriété du Mas de Carles. Huit de ces treize logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les treize logements sont occupés et la liste d'attente existe pour leur accès, ce qui dénote ce phénomène plus large de vieillissement des précaires.

2023 a vu la mise en place de plusieurs prestations d'auxiliaires de vie au profit des résidents de la pension de famille mais également du lieu à vivre. Les résidents âgés n'ont souvent plus l'énergie d'entretenir correctement leur logement, voire de prendre soin de leur personne. Pour les plus pauvres des résidents, ces interventions sont rendues possibles par le recours à l'Aide Pour l'Autonomie, mise en place avec l'accord de la direction générale adjointe des solidarités pour les plus fragiles.

### Caractéristiques des personnes accueillies en pension de famille

Selon l'origine géographique	nombre	pourcentage
Grand Avignon	5	38%
Gard	2	15%
Vaucluse	2	15%
Autre	4	31%
<b>total</b>	<b>13</b>	

*Tableau 1 Origine géographique des résidents de la pension de famille*

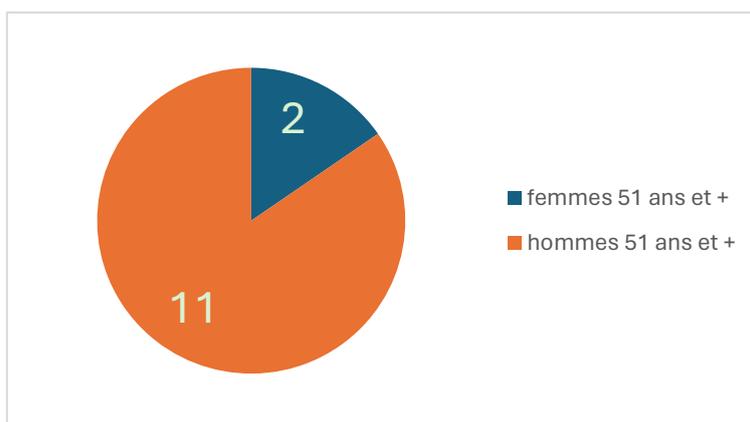


Figure 2 Répartition par sexe en pension de famille

Les personnes accueillies sont majoritairement des hommes seuls. La moyenne d'âge est de 63 ans.

**Taux d'occupation de la pension de famille**  
13 places \* 365 jours = 4.745 places théoriques  
4.597 nuitées effectives  
**Le taux d'occupation de la pension de famille est de 97 %**

La durée de séjour moyenne est :

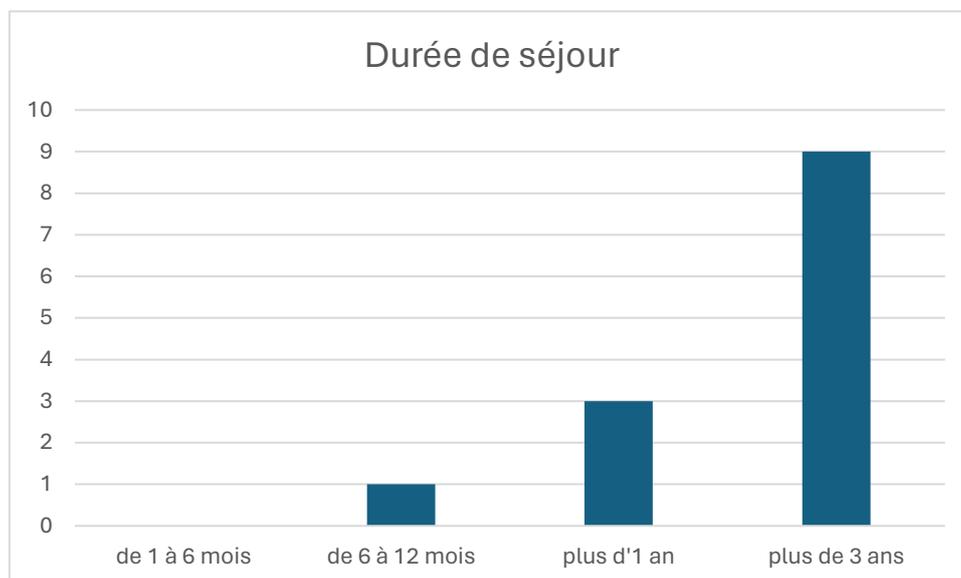


Figure 3 Durée de séjour en pension de famille

12 personnes ont séjourné toute l'année dans la Pension de Famille.

### 3. Le lieu à vivre

Les quatre piliers des Lieux à Vivre sont :

- L'hébergement et l'habitat (comme préalable à toute action d'accompagnement social), sans limite de temps ;
- La vie commune (comme lieu d'une première insertion), qui lie les résidents, les bénévoles et les salariés ;
- Les activités pour retrouver rythme de vie et utilité, où se lie l'économique et la valorisation de la personne ;
- La citoyenneté pour l'accès aux droits, à la culture, à la formation...

Quelques caractéristiques des résidents :

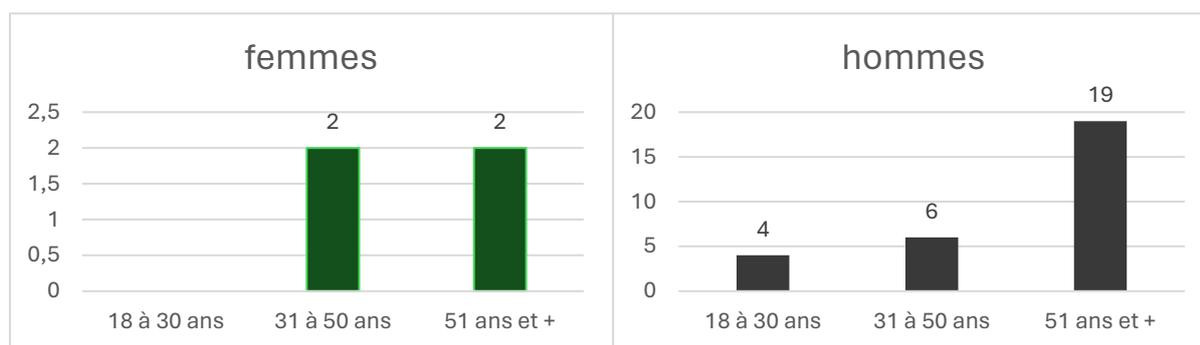


Tableau 2 Répartition au sein du lieu à vivre par sexe et par âge

Origine géographique	Nombre de résidents	Pourcentage
Grand Avignon	10	30%
Gard	12	36%
Vaucluse hors Grand Avignon	4	12%
Reste du monde	7	22%

Tableau 3 Origine géographique des résidents du lieu à vivre

**Les caractéristiques dominantes des personnes hébergées sont :**

- Les personnes accueillies sont très majoritairement des hommes seuls
- La moyenne d'âge est de 52 ans
- La zone géographique des demandes d'accueil se compose pour l'essentiel des communes gardoises et du Grand Avignon.

<p><b>Taux d'occupation du lieu à vivre</b></p> <p>30 places * 365 jours = 10.950 places théoriques</p> <p>9.555 nuitées effectives</p> <p><b>Le taux d'occupation de la pension de famille est de 87 %</b></p>
---

Des travaux d'entretien (peinture, plomberie) ont été effectués dans plusieurs chambres : le principe est de remettre en état et décorer toute chambre lors d'un départ, pour rendre plus confortable

l'accueil. Trois épisodes de punaises de lit ont par ailleurs nécessité des traitements et les rotations temporaires de logements, grâce notamment aux chambres doubles et aux chambres d'urgence. Un traitement complet s'effectue en moyenne sur 3 semaines.

#### 4. L'accueil de jour

D'anciens résidents et un homme en situation de handicap franchissent régulièrement les portes du Mas pour participer, dans leur mesure, aux activités ou simplement partager un repas. Quatre personnes différentes sont ainsi venues en 2023, durant quelques semaines ou quelques mois.

#### 5. L'atelier et chantier d'insertion (ACI)

Le chantier d'insertion accompagne la définition et la mise en œuvre d'un projet professionnel. Les salariés en CDDI sont accueillis et se mêlent aux activités des résidents. Le SIAE est présenté plus loin.

### B. L'accompagnement socio-éducatif

Au sein du Mas de Carles, l'accompagnement est travaillé de manière individualisée avec les référents sociaux. Il se matérialisait initialement par un projet personnalisé d'accompagnement, donnant lieu à des réajustements tous les 3 puis 6 mois.

Le principe d'accompagnement défini en 2022 a été maintenu. Une salariée est désignée référente globale ; les résidents peuvent toutefois faire appel aux autres en fonction de son domaine de spécialisation, à savoir :

- Agnès : la santé ;
- Maud : l'emploi, la formation et la mobilité ;
- Laure : l'administratif et ouvertures de droits, le budget, le logement ;
- Stéphane et Yannick: la citoyenneté et les loisirs.

Un travail de consultation, débats partagés autour du règlement intérieur a été mené. Cet échange entre résident, salariés et membres du CA a été riche et offert un temps d'échanges de qualité. Un nouveau texte doit voir le jour courant 2024, qui ne changera finalement pas tellement du texte précédent, signe que celui-ci correspondait à un mode de fonctionnement du Mas pas encore désuet.

#### 1. Les domaines d'accompagnement

##### a) *La santé*

Le Mas de Carles ne doit pas être un lieu médicalisé. Toutefois, certains soins réguliers nécessitent l'intervention quotidienne d'infirmières libérales, qui se coordonne avec la salariée de la pension de famille. Les résidents bénéficient également des bilans de santé pris en charge par la sécurité sociale qui permettent un diagnostic global de l'état de santé du patient (examen biologique, examen dentaire...) et ce, tous les 3 à 5 ans.

Le suivi de la santé temps demande un temps croissant, sachant que la pension de famille accueille principalement des personnes vieillissantes, dont les pathologies demandent un suivi régulier :

- Coordination du parcours de santé global,
- Accompagnement auprès des médecins généraux ou spécialisés,
- Reprise ou prise de contact avec les soignants,
- Mise en place et coordination de soins à domicile,

- Hospitalisation : les séjours à l'hôpital, ou en cure nécessitent de prendre plusieurs contacts avec les institutions ou partenaires afin que la prise en charge soit la plus appropriée. Ces démarches longues, font appel à la persévérance des salariés.

La dégradation de l'état d'un résident a conduit, avec les services de l'hôpital d'Avignon, à la mise de soins palliatifs à domicile, qui a permis au résident de mourir paisiblement dans sa chambre, avec une souffrance relativement contrôlée.

### *b) L'administratif, le budget, le logement*

La grande majorité des résidents qui intègrent le Mas de Carles n'a plus accès aux droits de base : revenus minimum, couverture santé, aide sociale, ... Pour d'autres, la gestion budgétaire a été une épreuve supplémentaire dans un quotidien douloureux et ils sont rattrapés par les dettes et les courriers divers et variés dont ils ne maîtrisent pas les codes.

Le travail d'accompagnement a donc pour but de permettre à la personne d'acquérir une autonomie à travers un soutien dans chacune des démarches. L'inconditionnalité de l'accueil, notamment pour ce qui est du temps passé, entraîne que les résidents n'ont pas de délai impartis pour accomplir les mises à jour de leur situation administrative.

Le temps disponible permet également un accompagnement éducatif budgétaire pour conduire le résident à définir de façon autonome son fonctionnement pour ce qui est de la gestion de son budget, du manque, de l'anticipation...

Pour un grand nombre qui sont passés par l'épreuve de la rue, il est nécessaire de guider à l'apprentissage de la tenue d'une chambre, de son entretien, de son aménagement, de son appropriation en général.

L'accompagnement vers un logement extérieur est difficile car les options de relogements sont restreintes. Malgré cela, le travail de partenariat permet parfois de construire, des projets de sortie cohérents et pérennes.

En 2023, un résident a été accompagné vers un foyer pour personne en situation de handicap suite à une orientation MDPH. De plus, une personne arrivée sans papier, s'étant établie définitivement et ayant fondé une famille a quitté le mas, fruit d'un long accompagnement, allant de l'administratif à la parentalité !

### *c) L'emploi et la mobilité*

Lorsque les résidents en expriment le souhait, la référente insertion professionnelle les accompagne, en fonction de leur projet professionnel, dans la rédaction de leurs curriculum-vitae et de leurs lettres de motivation. Cette étape est très importante dans l'accompagnement social global des personnes car elle permet d'ouvrir la discussion sur les perspectives des personnes accompagnées et de les valoriser. Le point sur la situation de la personne s'accompagne d'une grille de compétences co-produite avec les encadrants techniques. Une approche par « réhabilitation psycho-sociale » (évaluation des compétences, production de CV en collectif, simulation d'entretiens professionnels) avait été expérimentée par la référente emploi du Mas de Carles mais ne semblait pas correspondre aux attentes et aux besoins des résidents.

Les difficultés rencontrées par les personnes accueillies donnent lieu à des situations d'urgence et complexifient la possibilité d'avoir une perspective à long termes des accompagnements portant sur les compétences, les envies et les talents des personnes, d'avoir une approche par coordination de projet.

En 2023, deux résidents ont été embauchés sur des ACI via des contrats à durée déterminée d'insertion. L'un n'a pas été renouvelé, l'autre devrait déboucher en 2024 sur une sortie positive suivant les critères des ACI.

#### d) *Les loisirs et la citoyenneté*

##### (1) Inviter chez soi

Accompagner les résidents dans la citoyenneté, c'est aussi leur proposer des événements, des activités et des loisirs leur permettant de s'ouvrir vers l'extérieur. Qu'ils soient organisés à Carles ou en dehors, ils sont variés pour pouvoir inviter dans la mesure du possible des résidents différents.

**Atelier grain de sel** : jusqu'à l'été 2023, cette action a été conduite, portée par le Mas de Carles, en la personne de Joël, le cuisinier, le centre socio-culturel Totout'arts, le centre médico-social des Angles et la CAF. Le rythme des rencontres était de deux demi-journées par mois, en alternant à Totout'Arts et à Carles. Nordine est le plus assidu de tous, car présent depuis le début.

**Civam Racine** : Le Mas de Carles est partenaire du CIVAM Racine, qui anime avec le tissu associatif du territoire gardois. Nous avons dans ce cadre, animé des ateliers au sein de 8 classes de 6<sup>ème</sup> du collège du Mourion afin de sensibiliser les élèves au développement durable, à l'écologie (tri déchets, compostage...), « au mieux manger ». Ces actions ont permis de pérenniser l'intervention du Mas de Carles dans le cursus scolaire des classes de 6<sup>ème</sup>.

**L'installation des épouvantails** pour Ferme en Ferme a été réalisée par les collégiens de 25 avril 2023 pour la deuxième année consécutive. Durant un après-midi, ils sont venus à Carles et, guidés par des résidents et des salariés, ont parsemé le mas de divers épouvantails, symbole de l'évènement.

##### (2) Participer à l'extérieur

**Intervention au lycée Saint Joseph** : Intervenir en public est un exercice assez difficile. Et pourtant, chaque année quelques résidents interviennent sur des demi-journées pour échanger sur la différence, la discrimination.

## 2. L'activité

La participation aux activités est au cœur du projet associatif. Les résidents sont donc invités, en fonction de leurs capacités, de leurs savoir-faire et de leurs envies à intégrer une équipe. Les activités sont décrites au chapitre IV.

Durant l'année 2023, un effort a été amorcé pour renforcer la cohésion entre résidents, salariés, en CDI ou CDD et bénévoles.

## 3. Les partenariats

L'ouverture vers l'extérieur et le lien avec des structures extérieures contribuent à améliorer la qualité de l'accompagnement, en fonction des capacités et volontés des résidents, l'accompagnement.

Le Mas de Carles travaille de façon régulière avec des partenaires dans les sphères social, santé,

**Social** : Les principaux partenaires en matière d'accompagnement social et professionnel sont :

- Organismes s'occupant de l'orientation des personnes : SIAO (Avignon, Nîmes) ;
- Services sociaux des hôpitaux (assistantes sociales) ;
- CMS et CCAS de Villeneuve les Avignon, des Angles, de Roquemaure ;

- Autres centres d'hébergement : l'ensemble des Lieux à Vivre dont la bergerie de Berdine, La Celle, mais aussi la Gerbe, le Village à Cavaillon, la maison relais de Montfavet, et d'autres encore ;
- Les organismes de référence pour les personnes insérées dans le dispositif RSA : Pôle Emploi, Mission locale, ARGOS, le CMS des Angles, d'autres chantiers d'insertion ;
- Le SPIP du Gard et du Vaucluse pour le suivi judiciaire de certaines personnes accueillies
- Les services de tutelle (UDAF 30, UDAF 84, ATG, ATIS)

### Santé

- Les médecins traitants des villes avoisinantes : Pujaut, Villeneuve-lez-Avignon, Les Angles ;
- Les pharmacies de Pujaut et de Villeneuve ;
- CMP de Remoulins, CMP d'Avignon ;
- Addictologie ambulatoire : Centre addiction France 84 (anciennement ANPAA), centre Guillaume Broutet, hôpital de jour de Bellerive...
- Hôpital de Montfavet, Hôpital du Mas Careiron ;
- L'hôpital de Bagnols pour des sevrage d'une semaine ;
- Centres de postcures (Notre Dame de la Rouvière, Mas St Gilles, Les Blannaves...)
- Clinique St Barnabé à Marseille, Clinique St Didier, Clinique de Remoulins, Clinique du Château de Florans à la Roque d'Anthéron ;
- Service (SIAD) d'aide de soins à domicile de Villeneuve ;
- Différents médecins de proximité et professionnels de santé, tels que kinésithérapeute ou podologue, cabinets infirmiers...
- Présence 30 Villeneuve-lez-Avignon ;
- Centre de radiologie du Cosmos ;
- Les LAM de Nîmes et de Montfavet.

## C. Les orientations vers l'extérieur

### 1. Accompagner une personne qui souhaite rester au Mas

Le Mas de Carles propose à une personne qui est pleinement impliquée dans la maison de faire le choix de vivre définitivement au sein du Mas.

Lorsqu'une personne émet le souhait de rester au Mas, il faut également anticiper ses besoins, notamment en vieillissant, d'adaptation dans son quotidien et d'un soutien important, notamment sur le plan de la santé.

### 2. Accompagner une personne après le Mas

Lorsque le projet de quitter le lieu à vivre s'étoffe, le projet de sortie est travaillé en lien avec les partenaires extérieurs : autres lieux d'accueil, logement accompagné, soins en centre spécialisé, logement autonome en secteur privé/public, EHPAD, maison relais, lit d'accueil médicalisé... Le relais entre partenaires s'effectue alors et le contact est gardé si la personne le souhaite afin de prendre des nouvelles.

Parfois, malheureusement, une sortie s'effectue à la demande de la personne ou à la suite d'un non-respect du règlement intérieur. Dans ces cas, le relogement étant fait en urgence, un accompagnement à distance est le cas échéant réalisé, afin de favoriser un réel projet de relogement et d'intégration plus pérenne.

### III. L'insertion

L'activité générale du chantier est désignée sous le terme « Activité agricole (label bio) –entretien d'un espace naturel. » Elle se divise en 3 secteurs : La Chèvrerie-Fromagerie / Le maraîchage – Arboriculture / L'entretien de l'espace naturel. La répartition entre ces différents secteurs d'activité se fait en fonction des souhaits personnels et avec un ajustement lié aux moyens humains nécessaires à chaque activité suivant les saisons.

Les salariés, à leur entrée sur le chantier d'insertion, signent un CDDI (Contrat de Travail Déterminée d'Insertion) de 26 heures hebdomadaire, et d'une durée de 4 mois avec possibilité de renouvellement jusqu'à 12 mois. Douze postes sont ainsi ouverts pour des salariés en insertion, dix devant être bénéficiaires du RSA sur le Gard, un pouvant être un jeune de moins de vingt-six ans et le douzième une personne éloignée de l'emploi depuis plus de douze mois (DELD).

Le conventionnement avait été porté à un effectif de 8,9 ETP, ramené à 8,56 ETP lors de la bourse aux postes de l'automne. Cet objectif n'a cependant pas été atteint fin 2023, le taux d'emploi s'établissant à 8,13 ETP, malgré le déblocage d'un certain nombre d'heures complémentaires. Ce résultat tient à la difficulté d'intégrer certains salariés durablement, comme nous allons le voir ci-dessous.

#### A. Axe 1 : Accueil et intégration en milieu du travail

28 personnes ont été salariées du chantier d'insertion au cours de l'année 2023.

Les salariés ont été recrutés en lien avec les organismes prescripteurs du Territoire, Pôle Emploi et la Mission Locale, ainsi que les organismes orienteurs comme le Conseil Départemental du Gard, les CMS Les Angles, Relais Emploi Roquemaure). Plusieurs sont également arrivés en candidature spontanée, ayant vu l'annonce sur les réseaux.

Les arrivées et départs ont été réguliers au cours de l'année, impactant les habitudes d'accueil, puisqu'il n'a pas été souvent possible de faire de réunion d'accueil groupant plusieurs nouveaux contrats. La réunion d'accueil a souvent été faite en petit comité et mixée avec la traditionnelle réunion sécurité pour sensibiliser aux risques et précautions à prendre lors du travail.

Le taux de présence des salariés en CDDI a été de 87%, qui a conduit au résultat de 8,13 ETP déjà évoqué. Chaque salarié a son histoire et les absences sans motif valable ont de nombreuses causes : addiction, liens sociaux complexes, rapport au travail complexe, problèmes de mobilité, soutien familiale, etc.

Au cours de l'année 2023, 51 candidatures ont été reçues via la plateforme de l'insertion ou en candidature spontanée, soit 7 de moins qu'en 2022. 18 candidatures ont conduit au démarrage d'un CDDI. Les entretiens ont le plus souvent été menés par la chargée d'insertion professionnelle épaulée par un des encadrants techniques, afin de juger l'adaptation à l'emploi proposé.

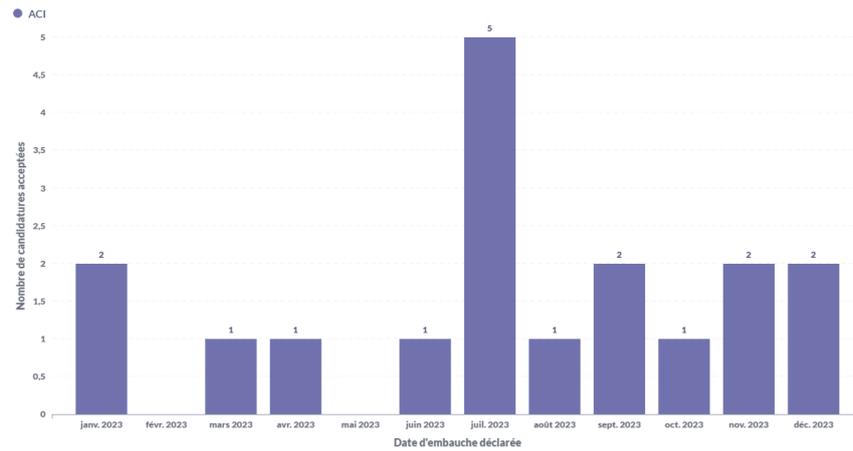


Figure 4 étalement des embauches durant l'année 2023

À l'entrée sur le chantier :

- 22 personnes étaient bénéficiaires du RSA,
- 2 personnes en accompagnement Jeune par la Mission Locale MLJ,
- 9 étaient sans emploi depuis 24 mois et plus.

Les lieux de résidence étaient répartis comme suit :

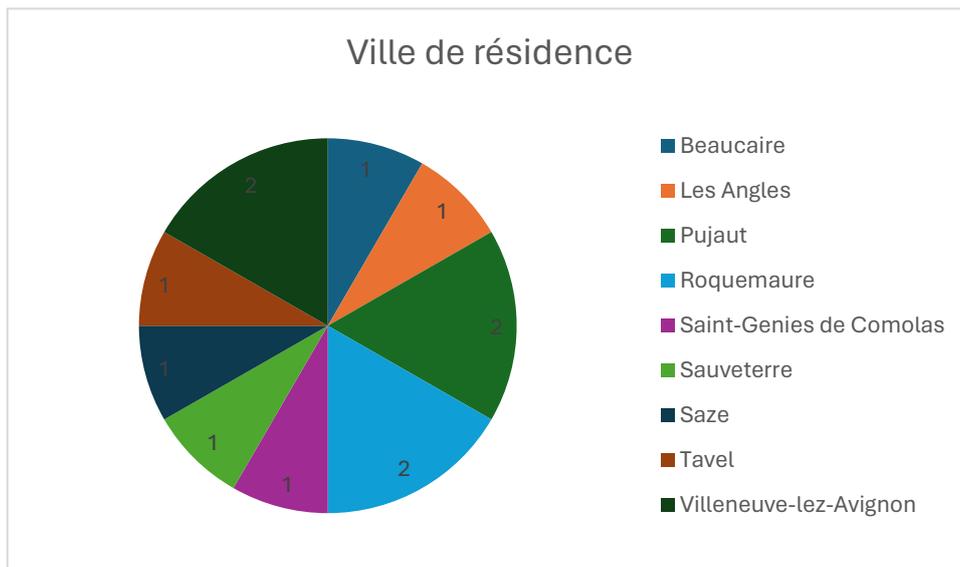


Figure 5 ville de résidence des salariés en CDDI

Les niveaux scolaires des salariés en insertion sont très largement inférieurs au CAP.

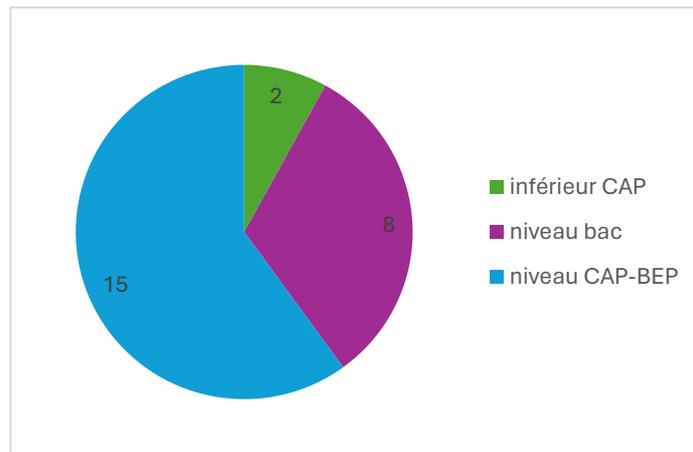


Figure 6 Niveau scolaire des salariés en CDDI

Les personnes accueillies sur le chantier durant l'année 2023 cumulent plusieurs difficultés sociales et économiques. Les freins à l'insertion professionnelle touchent la majorité des participants à l'action :

- 5 personnes rencontrent des problèmes de santé, parfois importants. Le chantier devient un temps pour les soins ;
- 4 personnes sont en difficulté sur les savoirs de bases dont 1 qui maîtrise mal le français ;
- 4 personnes sont en procédure devant les tribunaux ;
- 8 personnes sont en situation précaire concernant le logement ;
- 6 personnes rencontrent des difficultés financières (dettes...) ;
- 12 personnes rencontrent des difficultés liées à la mobilité ;
- 5 personnes rencontrent des difficultés familiales ;
- 10 personnes sont en difficulté sur les savoirs être professionnels et les habiletés relationnelles ;
- 12 personnes rencontrent des difficultés administratives ;
- 5 personnes ne sont pas autonomes sur leurs démarches administratives et l'accompagnement extérieur n'est pas assez soutenant.

À l'instar de l'année 2022, les profils accueillis en 2023 ont évolué sur la fin de l'année, où les CV étaient plus étoffés. Le constat est le même sur le fait que les habiletés relationnelles sont régulièrement loin de l'emploi. Un accompagnement sur les savoirs-être et la recherche de motivation réalisé par les encadrants techniques a été complété par des formations axées sur la dynamique d'équipe et la gestion du stress.

## B. Axe 2 : Accompagnement social et professionnel

L'accompagnement des salariés en insertion a été réalisé en interne par une salariée dédiant au moins 40% de son temps à cette tâche. Les accompagnements se font sous la forme de rendez-vous individuels ou en binôme avec un encadrant technique. Ce choix est fait en fonction des objectifs d'accompagnement : clarifier une situation sociale et administrative, faire le lien avec les intervenants médicaux et psychologiques extérieurs, analyser la pratique professionnelle sur le chantier, réfléchir au futur, etc.

Sur cet axe, il avait été décidé avec la DDETS et le CD30 de développer le lien avec Pôle emploi et d'utiliser l'offre d'ateliers. Une présentation a été réalisée par Pôle emploi sur le site de Carles au 1<sup>er</sup> trimestre, afin de sensibiliser les salariés en CDDI aux aides proposées. Toutefois, la participation aux

ateliers proposés est difficile à agencer avec le travail à réaliser sur le chantier, du fait notamment du faible nombre de salariés.

Le nombre de PMSMP s'est élevé à huit à fin 2023. Les périodes d'absences pénalisent globalement l'activité du chantier, mais ces mises en situation professionnelles se révèlent toujours bénéfiques pour les salariés qui en bénéficient.

Enfin, des ateliers individuels et collectifs ont été remis en place en 2023 sur la technique de recherche d'emploi.

### C. Axe 3 : Formations des salariés en insertion

A l'issue d'une expérience prolongée de travail à la fromagerie, un salarié a fait le choix d'un certificat de conduite d'un atelier transformation fromage. Cette formation d'une durée d'un mois a été réalisée en fin de contrat avec un financement de Carles, s'appuyant sur l'OPCO Santé. Le bénéficiaire a ensuite effectué des stages chez des producteurs, en attendant un possible emploi au démarrage de la saison en 2024.

Deux jours de formation PSC1 ont également été réalisés en avril et l'idée d'une formation commune avec le SIAE Amidon30 est envisagée pour ces actions transverses.

L'effort a également été sur le travail en équipe avec une intervenante externe. Deux sessions ont été mises en place, auxquelles les CDDI ont participé : gestion du stress et confiance en soi, formations réalisées en mai et juin.

La formation des encadrants techniques a commencé : l'encadrant chèvrerie-fromagerie a appris l'utilisation de l'autoclave afin de pouvoir effectuer de la conservation alimentaire. Des CDDI pourront désormais participer à la fabrication de rillettes, daubes et autres conserves.

### D. Axe 4 : Contribution à l'activité économique et au développement territorial

Une serre à plants a été aménagée en 2022 de façon à faire pousser les plantations avant leur mise en terre.

L'idée de retravailler le lien commercial avec nos clients pour proposer nos gammes de produits, avec la création de fichier client et de brochures commerciales n'a pu être réalisée. En effet, les salariés en CDDI ont un temps de passage au mas trop bref et souvent une maîtrise des outils bureautique limitée.

Comme prévu, un point de vente a été mis en place sur la propriété, en l'attente d'un local définitif (travail avec la commune sur l'évolution du PLU). La vingtaine de ventes en 2023 ont été assurées le samedi matin, ce qui n'a pas permis d'inclure les CDDI. Une réflexion est à mener sur l'ouverture en semaine, par exemple le vendredi matin pour destocker les produits avant le week-end.

Concernant employabilité des salariés, le développement des actions extérieures s'est poursuivi notamment lors de la participation au forum emploi du 19 octobre organisé par Pôle Emploi. Sur la base du volontariat, des salariés en CDDI ont participé aux événements présentés plus haut : ferme en ferme, les portes ouvertes.

## E. Les sorties du chantier

10 personnes ont quitté l'action durant la période de référence. Les orientations sont les suivantes :

- 3 personnes en sortie positive
  - 1 personne sur un emploi durable
  - 2 personnes sur des emplois en transition.
- 9 personnes sont sorties en recherche d'emploi (dont 1 qui, suite à une orientation vers un milieu de travail adapté, est sur liste d'attente pour y être embauché).

Afin de rendre plus attractif le chantier d'insertion, une réflexion est menée sur des formations professionnalisantes ou qualifiantes, qui pourraient être dispensées en interne aux salariés intéressés, et qui apporteraient une plus-value, une fois sortis du dispositif.

## IV. Les activités de la ferme

L'activité est un pilier de Carles, Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires. Résidents, bénévoles et salariés, permanents et en insertion, participent ensemble sur les diverses activités, lesquelles sont pilotées par quatre encadrants techniques.

### A. Élevage et fabrication de fromage

L'élevage et la transformation fromagère sont sous la direction de Matthieu. Mélodie a été embauchée à l'été dans le but d'assurer une continuité de présence, cela du fait de la moindre participation des résidents et bénévoles. L'élevage n'est pas tant répandu en Gard et Vaucluse que les savoirs-faires ou les volontariats fleurissent. C'est un métier contraignant, nous le savons tous : les chèvres ne s'arrêtent pas le week-end.

La nouvelle chèvrerie/fromagerie est opérationnelle depuis 2022. D'une superficie de 340 m<sup>2</sup>, la partie chèvrerie est dotée de brosses rotatives, pour le bien-être animal, d'un couloir d'affouragement, et d'une partie dédiée aux chevreaux. Au cours de l'année 2023, le troupeau est monté à 89 chèvres, 15 chevrettes.

La production de lait est assurée grâce au quai de traite accolé à la chèvrerie. Doté d'une alimentation automatique, il intègre 12 postes de traite, réduisant ainsi les temps de traites.

À l'extrémité du bâtiment, la fromagerie de 130 m<sup>2</sup> est dotée d'une salle de fabrication/égouttage, d'une pièce de lavage, un séchoir, un haloir et une chambre froide, ainsi que d'une salle de préparation de commande/emballage. L'année 2023 a mis en lumière un problème de fonctionnement du haloir : l'humidité n'y est pas correctement régulée et un volume important de fromages a été perdu, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs du mois de juillet.

La fromagerie produit les traditionnels fromages frais et pélardons, mais aussi des yaourts, faisselles, tommes, camemberts et préparation fromagère à tartiner.

- Fromagerie : Trois résidents, un salarié et une salariée arrivée en septembre, une bénévole le mercredi et deux contrats en insertion sur le premier semestre ;
- Chèvrerie (traite et garde) : trois résidents, trois bénévoles, trois salariés en insertion.

### B. Maraichage et arboriculture

Benjamin encadre en tant que salarié l'activité maraichage et arboriculture. Il est également le référent des douze contrats à durée déterminée d'insertion qui interviennent sur le mas.

De l'expérience de 2022, un effort particulier a été réalisé pour protéger les cultures des sangliers, avec le déploiement d'une clôture électrique.

L'essentiel des activités est assuré par les salariés en insertion, l'activité demandant beaucoup de main d'œuvre. Les résultats ont été très décevants en termes de produit de vente, qui conduisent à nous interroger sur la perte du savoir faire et la pérennisation de l'activité. La serre à plants installée en 2022 s'est avérée sous-utilisée. En fin 2023, un travail de planification des plantations a été entrepris, qui doit servir de fil rouge pour l'année 2024. Plus généralement, l'appel à un accompagnement extérieur se fait pressant.

Trois tonnes d'olives ont été récoltées bien au-delà de la récolte précédente. Un résident suit très attentivement nos quelques 600 oliviers, accompagné par un bénévole et quelques résidents et salariés en chantier d'insertion pour la taille et la récolte.

## C. Transformation alimentaire

La préparation alimentaire est une activité indispensable au bon fonctionnement de la maison, pour la distribution des repas quotidiens. Le chef cuisinier est accompagné dans cette tâche par des résidents et des bénévoles.

Trois résidents y participent : Pierre en semaine pour la préparation des salades et fromages, Gervais intervenait en soutien le week-end, ainsi que Cédric.

Deux équipes de bénévoles prennent le relais les lundis et jeudis.

Tout au long de l'année sont confectionnées des rillettes de chèvre, et à l'automne, une préparation de daube de chèvre a été réalisée au moyen de l'autoclave en place depuis trois ans. Trois personnes ont été formées en 2023 à l'utilisation de cet appareil professionnel : le cuisinier, le chevrier et un résident.

Pour la fabrication des confitures, une équipe de trois bénévoles et trois résidents a œuvré. Les confitures sont élaborées avec les fruits de la maison : figues, citres, fruits rouges, grenade et orange amère, et aussi avec des aromatiques tels que thym et romarin.

## D. Entretien et travaux

### 1. Espaces verts

La maison est grande, et les besoins avec. L'entretien des espaces verts s'effectue essentiellement d'avril à octobre. Débroussaillage, tonte, entretien des parterres, arrosage de l'olivieraie doivent être effectués très régulièrement.

### 2. Travaux

Les bâtiments demandent une attention particulière, notamment pour les fuites d'eau, les problèmes électriques ou de chauffage, la réparation de casse, la remise en état d'appartements... Une programmation pluri-annuelle d'investissements pour remplacer les systèmes solaires et de pompes à chaleur est à mettre en place.

2023 a vu la mise en fonction de la chaîne de traitement des eaux usées de la chèvrerie, chaîne phytosanitaire nécessitant une forte implication : mise en place des bassins de traitement à base de sable et granulats, plantation des bambous, etc. Le fonctionnement des canalisations d'irrigation et des réservoirs a mobilisé beaucoup d'énergie.

Le suivi des travaux est assuré par une équipe « bricomas » qui réunit tous les deux mois environ des résidents, des salariés et des bénévoles et décident ensemble des travaux à mener. Ce fonctionnement a permis de déployer une barrière électrique pour protéger les cultures des sangliers et éviter les déboires de l'an passé.

## V. La vie de la maison

Les activités de la maison ne s'arrêtent pas à celles énoncées ci-dessus. Comme partout, un certain nombre de tâches quotidiennes doivent être effectuées, pour le bien-être de tous. C'est notamment le cas pour la préparation du café (du petit déjeuner à la collation de 17h00), les services de tables, l'entretien des escaliers et coursives communs, le blanchissage du linge, la gestion des divers dons effectués à Carles (vêtements, mobiliers, livres...), et les transports. Ces derniers sont très souvent pris en charge par des résidents. Il peut s'agir d'accompagner un résident en soin, d'effectuer les livraisons ou le retrait de denrées alimentaires, faire des courses.